



VALENCE

NEWSLETTER

Commune de Valence en Brie

N°5 - Janvier 2021

Label écoles numériques

La commune de Valence en Brie va signer avec l'académie de Créteil, une convention de partenariat pour le « label écoles numériques 2020 ». Cette convention va permettre l'installation de tableaux numériques dans les classes et ainsi permettre d'avoir une école connectée.

Le R.P.I va faire installer la fibre optique à l'école de Valence dès janvier 2021 et la commune a réalisé un contrôle des prises informatiques. Ces prises installées depuis l'ouverture de l'école en 2001 doivent être révisées car certaines ne fonctionnent pas correctement. Ces travaux seront réalisés avant l'arrivée des tableaux numériques.

Ce label est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. Il s'agit faire en sorte que le développement des usages du numérique au service de l'innovation pédagogique puisse accompagner spécifiquement les territoires ruraux, en tenant compte de leur diversité et de leurs singularités. Il doit soutenir notamment les initiatives innovantes des équipes pédagogiques et éducatives, dans et autour de l'école, contribuant à la réussite scolaire par le développement de véritables territoires d'innovation pédagogique. Il permet également de favoriser la continuité entre l'école et le collège et, le cas échéant, des projets partagés entre collègues et écoles.

Miroirs de sécurisation

La commune a procédé à l'installation de miroirs convexes de sécurité en deux points stratégiques. Un de ces miroirs se situe en haut de la rue Marcel Dessonnes en face du stop sur le trottoir afin de permettre aux véhicules arrivant au stop de mieux voir les véhicules arrivant de Melun.

L'autre est implanté à l'entrée du lotissement du Val Javot à l'entrée du chemin agricole et est orienté pour permettre la visibilité de ceux qui rentrent ou sortent de la résidence.

Bulletin d'information de la Mairie

Place de l'église

77830 Valence en Brie

01.64.31.81.35

Directeur de publication :

Pierre RACINE

Comité de rédaction :

Nicolas CHARPENTIER-LIEGEY

Timmy CHEDRI

Dominique MARSAN

Sandra TREBER

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

en 2021

1^{er} mars -7 juin-4 octobre

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 8h30-11h45 et 13h30-19h

Mercredi et jeudi : 8h30-11h45 et 13h30-17h15

Vendredi: 13h30-16h15

Samedi: 9h- 11h45

Agenda

Les mesures sanitaires ne nous permettent malheureusement pas de proposer un agenda d'activités pour les mois à venir

COMMISSION SOCIALE

La Commission Sociale constitue l'outil principal de la commune pour mettre en œuvre les solidarités, organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune et combattre l'isolement des personnes fragiles – c'est-à-dire, nos aînés et les personnes en situation de handicap – pour le temps de crise que nous traversons mais aussi pour la période qui suivra.

S'appuyant sur le registre « canicule » existant, la Commission Sociale a donc pris contact avec les personnes qui s'étaient fait connaître par ce biais lors de l'épisode de fortes chaleurs de cet été et bien entendu à l'occasion du dernier épisode de confinement.

Dans l'objectif de renforcer le dispositif de veille auprès des personnes les plus fragiles, la Commission sociale souhaite initier un système de recours à des habitants bénévoles.

Pour ceux d'entre vous qui seraient intéressés pour s'inscrire dans cette démarche, merci de contacter la mairie qui transmettra à la Commission sociale votre souhait de vous impliquer.

L'épicerie a de nouveau ouvert ses portes.

M Gethis Varan vous accueillera tous les jours de 8h30 à 18h

Parmi les produits proposés vous pourrez trouver (manioc, patates douces, et autres produits exotiques, sacs de riz parfumé)

BUS SCOLAIRE

Certains enfants de Valence en Brie sont scolarisés sur la commune d'Echouboulains.

Afin de permettre au bus de l'école de circuler correctement, merci à tous les parents de se garer de façon à ne pas gêner le trajet du bus scolaire aux horaires suivants :

8h30-8h45 et 16h30-16h45.

FORMATION DES PERSONNELS DE LA COMMUNE

Les 2 et 3 mars prochain, tous les agents vont suivre la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail). L'objectif de cette formation est de pouvoir porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise.

SECURITE

Un nouveau système d'alarme a été installé à la mairie. il inclue un bouton d'appel de secours pour le secrétariat.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



<http://www.facebook.com/ValenceEnBrie77830>